

 <p><b>MOSQUÉE NASR</b></p>	<p><b>486 RUE DES CABRIS 04100 MANOSQUE</b></p> <p>Mail : <a href="mailto:cours.arabe04@gmail.com">cours.arabe04@gmail.com</a></p> <p>Tél : 0492878010 ou mobile : 07-66-05-84-91</p>
--	---

## BULLETIN D'INSCRIPTION « 2021-2022 »

### COURS Coran pour ENFANTS

Je soussigné(e) : Madame / Monsieur / responsable légal du/des enfants :

Nom et Prénom\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Mobile\* : \_\_\_\_\_

E-mail\* : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

- 1) **Autorise** mon ou mes enfants à suivre l'une des activités du tableau ci-dessous
- 2) **Adhésion 10€/an** et gratuite pour ceux qui suivent d'autres cours et activités avec l'association et ses partenaires.

Liste des enfants que je souhaite inscrire :

Nom de famille :					
Prénom de l'enfant	Date de Naissance	Niveau Scolaire	(***)		
			Cours d'arabe Coran		

(\*) Champ obligatoire (\*\*\*) Cochez la case correspondante

Documents à fournir : Bulletin d'inscription signé et règlement

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(Signature d'un des parents ou du responsable légal)



486 RUE DES CABRIS 04100 MANOSQUE

Mail : [cours.arabe04@gmail.com](mailto:cours.arabe04@gmail.com)

Tél : 0492878010 ou mobile : 07-66-05-84-91

## CHARTRE « LES CONDITIONS GÉNÉRALES » 2021-2022

### 1) INSCRIPTIONS :

Les inscriptions commencent au mois de septembre. Les cours seront assurés à partir du 19 /09/2021.

L'inscription sera considérée définitive dès réception du dossier complet et du règlement avant le 20/09 /2021.

Aucun dossier ne sera accepté après le 01 /10/2021.

L'un des parents de l'élève ou son responsable légal doit signer la présente charte ainsi que le bulletin d'inscription.

L'élève pourra suivre les cours, lorsque son dossier d'inscription est complet et les règlements à jour. Les quatre premières séances seront considérées comme un **temps d'essai**.

La Direction de l'association se réserve le droit d'annuler les cours en cas d'inscription incomplète. Les règlements seront alors remboursés.

### 2) MODALITÉS DE PAIEMENT :

- Les parents s'engagent à régler le montant de la cotisation par chèque à l'ordre de Plume d'espoir ou virement ou en espèce à remettre au trésorier.

- La cotisation couvre la fourniture des supports de cours par l'association (pas les stylos, cahiers et autres outils de travail).

- Aucun remboursement n'est possible, sauf en cas de problème de santé, de déménagement hors agglomération (sous présentation de justificatif)

### 3) DISCIPLINE GÉNÉRALE :

- Chaque élève prend conscience de l'importance du cours.

- Chaque élève doit avoir son propre matériel de travail.

- L'élève s'engage à avoir vis à vis de ses camarades et des adultes un comportement respectueux.

- L'élève doit éviter le dérangement et contribuer au bon déroulement des cours.

- **Toute dégradation volontaire (inscription sur les murs ou les mobiliers)**, entraînera réparation et sanction.

- Toute agression physique ou verbale est strictement interdite et entraînera convocation des parents et sanction.

- Les téléphones portables doivent être éteints dès l'entrée en salle de cours. Aucun objet ou déchet ne doit être jeté ou laissé sur les tables, mais plutôt déposé dans les poubelles prévues à cet effet.

### 4) RESPONSABILITÉ :

Chaque parent ou responsable légal est responsable de son enfant, à savoir :

- Lors de l'arrivée en cours, **les parents doivent attendre l'arrivée de l'enseignant pour que celui-ci prenne en charge les enfants**. Ceci évitera que les enfants se retrouvent seuls.

- Si le cours ne peut être assuré, les responsables de l'association informent les parents par téléphone, courriel ou par un mot sur le cahier de liaison (**que vous devez fournir à votre enfant**).

- Les parents doivent attendre leur enfant à la sortie avant la fin des cours.

- Pour **les mineurs qui viennent récupérer leurs frères et sœurs**, nous une autorisation signée par les parents.

- **Au bout de 3 absences non justifiées par le parent de l'élève, ce dernier sera plus admis aux cours.**

### 5) SANCTION DISCIPLINAIRE :

En cas de faute disciplinaire grave, d'un mauvais comportement à répétition ou d'infraction aux règles de la présente charte, l'élève sera expulsé sans avoir droit au remboursement.

Je soussigné(e) : MR / MME ..... et je m'engage à respecter la présente charte.

Fait à ..... Le:.....

(Signature d'un des parents ou du responsable légal)



486 RUE DES CABRIS 04100 MANOSQUE

Mail : [cours.arabe04@gmail.com](mailto:cours.arabe04@gmail.com)

Tél : 0492878010 ou mobile : 07-66-05-84-91

### AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e).....,

Agissant en qualité de .....

Autorise Plumes d'espoir et ses partenaires à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités.

Autorise Plumes d'espoir à utiliser l'image de mon enfant en dehors de ses locaux, soit :

Sur Facebook/ le blog/le site de l'association.

Sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir l'association.

*NB : Les légendes ou commentaires ne permettront en aucun cas d'identifier l'enfant.*

Fait à :..... Le : .....

Signature

(Signature d'un des parents ou du responsable légal)